



SENTIERS 05

Mairie de Romette, 05000 Romette

Courriel : sentiers05@orange.fr

Site internet : <http://sentiers05.fr/>

Instagram : #Sentiers05

PROGRAMME du 2^{ème} Trimestre 2022

Informations générales

- L'appel téléphonique au responsable la veille **entre 17h et 19h** est obligatoire pour toutes les sorties.
- L'animateur se réserve toute latitude pour changer le lieu et l'itinéraire de la sortie selon les conditions. Pensez à consulter vos courriels la veille ou à appeler l'animateur si vous suspectez l'éventualité d'un changement.
- Regroupement pour le covoiturage aux parkings suivants :
 - Géant Casino (près des postes à essence) pour l'Embrunais,
 - La Descente (P.R.) pour le Champsaur et le Valgaudemar,
 - Le Sénateur (P.R.) pour Le Devoluy,
 - La piscine de Fontreyne (P.R.).
- Randos douces : Elles remplacent les randos Santé et se feront le mardi : dénivelé de 400 m maxi et temps de marche de 3 à 4 heures pourront être adaptés selon les participants mais le programme est défini à l'avance. Pique-nique à prévoir.
- Repas des Anciens le 14 juin : randonnée rencontre, invitation aux anciens du club.
Restaurant pour tous.
Les inscriptions se feront auprès de Chantal Sicard 06.31.03.58.64
(voir randonnée au programme)
- N'hésitez pas à vous rendre sur le site sentiers05.fr sur lequel vous pouvez y retrouver des informations sur la vie de l'association, le programme des randonnées, les numéros de téléphone des animateurs ainsi que les comptes-rendus de la plupart des sorties effectuées ; si vous souhaitez visualiser les photos en plein écran il vous suffit de cliquer sur la photo sélectionnée.
- Sentiers05 également sur Instagram : #sentiers05

A noter dans vos agendas :

La prochaine réunion des animateurs pour la préparation du programme du 3^{ème} trimestre 2022 aura lieu le **vendredi 17 juin à 14 h** dans la salle "la Romettine" à Romette. **Merci de vous organiser pour rester jusqu'à la fin de celle-ci.**

Date, Heure, Lieu de départ	Responsable	Parcours :	Circuit = C Aller-Retour = AR	Temps Marche Distance	Dénivelée Alt. MAX	Difficulté	Carte IGN, Secteur	Observations	Participation par Voiture
Mardi 5 avril 9 h 30 La Descente	Elisabeth D'Amato	Col Bayard, cueillette de l'Ail de l'Ours	C	4 h	100 m 1268 m	1	3437OT		
Jeudi 7 avril 8 h 15 La Descente	Chantal Sicard	Pont du Fossé (1150), La Baumette (1500), Les Richards (1546) , La Coche (1510), Les Blancs (1270)	C N	5 h 10 km	450 m 1546 m	2	3437 OT	RdV à Pont du Fossé : à 8 h 45	20 €
Mardi 12 avril 9 h La Descente	Christian Raynaud	Canal de la Motte	C	8 km	150 m 1150 m	1	Champsaur		15 €
Jeudi 14 avril 8 h 30 Sénateur	Serge Frémont	Le Gicon (St Disdier – Dévoluy)	C	5 h 30 9 km	810 m 2090 m	3	3337OT		26 €
Mardi 19 avril 9 h La Descente	Christian Raynaud	Col des Vachers	AR	10 km	450 m 1900 m	2	Champsaur		22,80 €
Jeudi 21 avril 8 h 30 La Piscine	Serge Frémont	La Crête de la Gardette (Chorges)	AR	5 h 30 9 km	700 m 2250 m	3	3438ET		15 €
Mardi 26 avril 9 h 30 La Descente	Jacqueline Derancourt	Sentier Botanique Dominique Villars Le Noyer	C	2 h 30 4 km	200 m 1200 m	1	3437OT		15 €
Jeudi 28 avril 8 h 15 Géant Casino	Chantal Sicard	Demoiselles Coiffées Salle de bal Belvédère Théus	C	4 h 10 km	600 m 1325 m	2	3338ET		16 €
Mardi 3 mai 10 h Géant Casino	Chantal Voisin	Le Lauzet-Ubaye Les Cascades de Costeplane	C	3 h 6 km	231 m 1096 m	1	3438ET		27,60 €
Jeudi 5 mai 8 h 15 La Descente	Chantal Sicard	Prapic (1556), Basset (2045) , Saut du Laire (1886)	C	5 h 8 km	500 m 2045 m	2	3437OT	RdV à Prapic : à 9 h	24 €
Mardi 10 mai 9 h 30 Géant Casino	Jacques Ostian	Vers le Col de la Gardette par le Jardin des Gardes	AR	4 h 7 km	350 m	1	Chorges		

<i>Date, Heure, Lieu de départ</i>	<i>Responsable</i>	<i>Parcours :</i>	<i>Circuit = C</i> <i>Aller-Retour = AR</i>	<i>Temps Marche</i> <i>Distance</i>	<i>Dénivelée</i> <i>Alt. MAX</i>	<i>Difficulté</i>	<i>Carte IGN, Secteur</i>	<i>Observations</i>	<i>Participation par Voiture</i>
Jeudi 12 mai	Max Giraud-Telme	A Définir							
Lundi 16 mai au Mercredi 18 mai	Chantal Sicard	Séjour en Camargue							
Mardi 17 mai 9 h 30 La Descente	Jacqueline Derancourt	Plateau de Famourou	C	3 h 6 km	250 m 1560 m	1	3437OT Chaillol - St Michel		18 €
Jeudi 19 mai 8 h 30 La Descente	Serge Frémont	Val d'Estrèche (Champoléon – Champsaur)	C + AR	6 h 9 km	930 m 2262 m	3	3437ET		18,60€
Mardi 24 mai	Christian Raynaud	A définir							
Jeudi 26 mai	Max Giraud-Telme	A définir							
Mardi 31 mai 9 h 30 Géant Casino	Yves Nédellec	Carrière de Salados, la Peyre de l'Aigle au départ du Pkg des 4 chemins (Le Pomeyret)	C	3 h ≈ 4,5 km	300 m 1698 m	1	3438ET Chorges	Découverte des carrières de marbre rose	15 €
Jeudi 2 juin 7 h Piscine	Serge Frémont	Les Eaux Tortes et le Laverq (Ubaye)	AR + C	5 h 45 12 km	750 m 2450 m	4	3439ET		40 €
Mardi 7 juin 10 h La Piscine	Chantal Voisin	Chateaufieux – Les Marinons	C	4 h 9 km	289 m 891 m	1	3338ET		6,60 €
Jeudi 9 juin 8 h Sénateur	Christian Raynaud	Pic de Charajaille	C	14 km	750 m 1813 m	3	Veynes - Serre		16,80 €
Mardi 14 juin 9 h 30 La Descente	Chantal Sicard	Les Borels (1280), Méollion (1666)	AR ou C	3 h 6 km	380 m 1666 m	1	3434OT	Possibilité de retour par chemin avec petit passage délicat	22 €

Date, Heure, Lieu de départ	Responsable	Parcours : Circuit = C Aller-Retour = AR	Temps Marche Distance	Dénivelée Alt. MAX	Difficulté	Carte IGN, Secteur	Observations	Participation par Voiture	
Jeudi 16 juin 7 h 30 Géant Casino	Yves Nédellec	Randonnée dans le Queyras , parcours à définir en fonction de l'enneigement encore possible à cette époque.	C			2 / 3	3537 ET 3637 OT Queyras	M'appeler uniquement sur le portable	environ 52 €
Mardi 21 juin 9 h Géant Casino	Jacqueline et Jacques	Fontaine de l'Ours Sentier des Fourmis - Belvédère	C	3 h 30		1	3438ET	Sabots de Vénus ?	20 €
	Christian et Chantal S								
Mardi 28 juin	Jacques Ostian	A définir							
Jeudi 30 juin 7 h 30 La Descente	Chantal Sicard	Les Portes (1280), Cabane de l'Aup (1500), Pont des Piles (1427) , Navette (1350), Pont des Oules (1245)	C	7 h 12 km	350 m 1427 m	3	3437OT	RdV à La Fare : à 8 h	30 €

Niveau de difficulté :

- 1 : marche de 4 à 5 heures sur sentiers, dénivelée positive cumulée de 400 à 500 m,
- 2 : marche de 5 à 6 heures sur sentiers, dénivelée positive cumulée de 500 à 700 m et distance inférieure ou égale à 10 Km, sans passage délicat.
- 3 : marche de 6 à 7 heures, dénivelée positive cumulée de 700 à 1000 m et/ou distance supérieure à 10 Km avec cheminement possible hors sentiers ou sur pentes raides ou éboulis,
- 4 : marche de 6 à 7 heures et parfois plus, dénivelée positive cumulée supérieure à 1000 m et/ou distance supérieure à 15 Km et/ou passages délicats ou aériens (vertige) ou nécessitant une petite escalade sans difficulté technique (**ces informations seront signalées dans la colonne "Observations" et lors de l'appel téléphonique**).